Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 32

OBJET :

Présentation du rapport d'activité 2025 de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS)

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 10 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix novembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le quatre novembre deux mille vingt-six, s'est assemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire.

Etaient présents :
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Didier LE COZ, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Denis ADAM, Mme Carole PELLISSON, M. Jean Paul REGEASSE, M. Maxence MAHEN, Mme Anne-Sophie ROSSIGNOL, Adjoints au Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Jean-Claude LE ROUX, M. Rémy PETIT, Mme Michèle GUTTIN, M. Christian SOLLE, Mme Corinne LE GLOUX, M. Charly MARIAUZOULS, Mme Huijuan LI, M. Romain TRICOT, Mme Diane ORLIAC, M. Serge LUGUET, Mme Viviane HENNEQUIN, M. Henri BORIE, Mme Emilie SPONVILLE, M. Christophe GAY, Mme Marie-Pierre DESPRES, M. Jean TUPKOVIC, Mme Camille BONADONA, M. Jérémie LETORT, Mme Myriam CASANOVA, Mme Claudia DE CAMPOS, M. Bérenger CERNON, M. Medhy DANET, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Olivier CLODONG donne pouvoir à M. Nicolas DUPONT-AIGNAN
Mme Vannina ETTORI donne pouvoir à M. Jean Paul REGEASSE
Mme Laëtitia DOROT donne pouvoir à M. Didier LE COZ

Secrétaire de séance : M. Denis ADAM

Reçu en préfecture
le 16/11/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20261110-lmc112321H1-DE

Publication le 13/11/2026

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N° 2026/11/140

OBJET : **Présentation du rapport d'activité 2025 de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS)**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-39,

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) a poursuivi le développement des mobilités douces sur le territoire :

- participation au financement et inauguration de la piste cyclable bidirectionnelle rue Pierre-de-Coubertin à Yerres,
- financement de 14 abris vélos sur les communes de Brunoy et Yerres, représentant 112 places de stationnement supplémentaires,
- financement de 7 bornes multifonctions pour vélos implantées sur la commune de Yerres,
- maintien des aides à l'achat de vélos pour les habitants du territoire,

CONSIDERANT qu'elle a maintenu le dispositif de gratuité du réseau local pour les habitants de plus de 65 ans via le « Pass Local »,

CONSIDERANT que le cinéma Paradiso a poursuivi son activité, avec plus de 37 000 entrées enregistrées en 2025,

CONSIDERANT que, dans le cadre du réseau des médiathèques, a été organisé le premier Salon du polar « Festi'Val Noir » au CEC de Yerres, réunissant près de 1 000 visiteurs,

CONSIDERANT que les enseignements artistiques sont poursuivis au Conservatoire sur le site de Yerres, y compris l'organisation de spectacles et manifestations culturelles au CEC,

CONSIDERANT que la piscine Pierre de Coubertin / Val de Forme a fait l'objet de travaux de reprise structurelle des galeries techniques de la piscine Val de Forme,

CONSIDERANT qu'il est fait obligation au président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser, tous les ans, aux maires des communes membres, le rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif,

CONSIDERANT que ce rapport fait l'objet d'une communication, par le maire, au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus. Le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal ou à la demande de ce dernier,

VU le rapport d'activité pour l'année 2025 de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

Reçu en préfecture
le 16/11/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20261110-lmc112321H1-DE

Publication le 13/11/2026

Le Rapporteur entendu,

APRES en avoir délibéré,

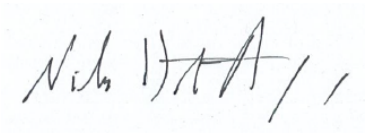
PREND ACTE de la présentation dudit rapport, lors de sa séance du 10 novembre 2026.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé électroniquement par
Nicolas DUPONT-AIGNAN





Le 13 novembre 2026
Nicolas DUPONT-AIGNAN

Reçu en préfecture
le 16/11/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20261110-lmc112321H1-DE

Publication le 13/11/2026